SAINTE AGATHE DES MONTS
Ici bat le cœur des Laurentides

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-EM-275

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de sa séance tenue le 16 avril 2019, le conseil a adopté le règlement suivant, lequel **entre en vigueur en date de la présente publication** :

- *Règlement numéro 2019-EM-275 décrétant une dépense et un emprunt de 452 000 $ pour l'exécution de travaux de réfection du barrage du chemin Therrien.*

L'objet de ce règlement est décrit dans son titre.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 7 mai 2019 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 27 juin 2019.

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de ville sis au 50 rue Saint-Joseph, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (sauf les jours fériés).

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 3 juillet 2019.

Me Stéphanie Allard, greffière

50, RUE SAINT-JOSEPH, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS QC J8C 1M9
T. 819 326-4595 F. 819 326-5784
INFO@VSADM.CA